

Règlement financier 2025-2026

Ce règlement a pour objectif de vous présenter les éléments financiers liés, à la scolarité.

TARIFS :

➤ CONTRIBUTION FAMILIALE ANNUELLE 2025-2026 :

La contribution familiale est destinée à financer les investissements immobiliers et l'équipement pédagogique, ainsi que les dépenses de fonctionnement conformément au décret n°60-745 du 28 juillet 1960.

- ✚ BTS M.O.S à 1040€ /an
- ✚ BAC PRO à 705€ /an
- ✚ CAP à 705€ /an
- ✚ 3PM à 705€ /an

➤ FORMATION SDIS (MS)

- 265€ /an

➤ RESTAURATION

- Coût du repas demi-pension : 6.20€
- Coût du repas occasionnel : 7.20€

Le régime n'est pas modifiable au cours d'un trimestre

- En cas d'absence prolongée pour une maladie d'une durée supérieure à 5 jours consécutifs et dûment constatée par certificat médical, les sommes trop perçues au titre de la demi-pension seront remboursées (6€ par repas).
- En cas de non-paiement de la 1/2 pension d'un mois dû à son terme, l'établissement se réserve le droit de ne pas réadmettre à la demi-pension l'élève / l'étudiant pour le trimestre suivant.

➤ COTISATIONS OBLIGATOIRES :

- Cotisation UGSEL : 15€ /an
- Cotisation forfaitaire : 22€ /an
- Cotisation UDOGEC : 16€ /an

➤ ACOMPTE : Encaissé à l'inscription, non remboursable

Frais de dossier (1ere inscription) : 30€

+

Externe : 150€	½ Pension : 250€
----------------	------------------

En cas de non-paiement, l'établissement intentera toute action jugée nécessaire pour recouvrer les sommes impayées et se réserve le droit de ne pas réinscrire l'élève ou l'étudiant pour l'année scolaire suivante.

En cas de difficultés, ne pas hésiter à en faire part à la comptable pour rechercher une solution.

Les frais bancaires de rejet de prélèvement sont à la charge des familles.